

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version du [date] 2022

CONTENU ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV constituent le socle de la relation contractuelle entre le client et ANTIPIQUE, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 5 avenue de Carras, 06200 Nice (RCS Nice 904 924 602 RCS Nice) (le « Vendeur » ou « ANTIPIQUE ») et sont systématiquement adressées ou remises à chaque client (le « Client ») pour lui permettre de passer commande des services proposés par ANTIPIQUE. Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement et de livraison des services commandés par le Client à ANTIPIQUE. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux CGV qui prévalent sur tout autre document du Client, sauf accord dérogatoire exprès et de ANTIPIQUE. Les CGV s'appliquent à toutes les prestations de services du Vendeur, sauf accord spécifique préalable convenu par écrit entre les parties. Tout autre document que les CGV et notamment site internet, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle. ANTIPIQUE se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande du Client. ANTIPIQUE se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions de vente particulières. Le fait pour ANTIPIQUE de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses. Le Vendeur, sans que cette liste ne soit limitative, exerce une activité de désinfection, désinsectisation, dératisation de tous locaux ou véhicules, la destruction de parasites, désinfection de logements ou tous autres bâtiments, de véhicules, destruction des insectes, rongeurs et autres animaux nuisibles, fumigation et lutte antiparasitaire. ANTIPIQUE dispose d'un site disponible à l'adresse suivante : www.antipique.fr.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les documents techniques, produits, notices, photographies remis au Client demeurent la propriété exclusive de ANTIPIQUE, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. Le Client s'engage à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de ANTIPIQUE et s'engage à ne les divulguer à aucun tiers.

COMMANDES

Définition Toute vente n'est parfaite qu'à compter de l'acceptation expresse et par écrit de la commande du Client, par ANTIPIQUE. La commande doit être confirmée par écrit, au moyen du devis dûment signé par le Client. Dès sa réception, elle présente un caractère irrévocable. Les services peuvent être commandés par le Client soit sous forme d'interventions ponctuelles (intervention unique ou forfait prévoyant plusieurs interventions) soit sous forme d'abonnement annuel.

Modification Les commandes transmises à ANTIPIQUE sont irrévocables pour le Client, sauf acceptation écrite de ANTIPIQUE. En cas de modification de la commande par le Client, ANTIPIQUE sera délié des délais convenus pour son exécution. ANTIPIQUE s'oblige à livrer un service conforme à celui commandé, sans être tenu à une obligation de résultat compte tenu de l'activité exercée par ANTIPIQUE.

REALISATION DES SERVICES

ANTIPIQUE se déplace dans les Alpes-Maritimes ainsi que le Var et s'efforce de respecter le délai de livraison des services indiqué à la commande, en fonction du délai de référence dans la profession, et à exécuter les commandes, sauf cas force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle. Les

services sont réalisés à l'adresse indiquée par le Client. Il appartient au Client d'obtenir avant la réalisation des prestations, toutes les autorisations nécessaires (autorisation du bailleur, du syndic de copropriété, du propriétaire...).

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un client passe une commande auprès de ANTIPIQUE, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), le Vendeur pourra refuser d'honorer la commande sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité.

TARIF - PRIX - BAREME

Tarif Le tarif en vigueur peut être révisé à tout moment, après information préalable. Toute modification tarifaire sera automatiquement applicable à la date indiquée sur le nouveau tarif. **Prix** Les prix sont fixés par le tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Ils s'entendent toujours TTC. Ils sont calculés nets, sans escompte, et payables selon les modalités ci-après. Les délais d'exécution figurant dans une commande ne sont acceptés par ANTIPIQUE et ne l'engagent, que sous les conditions suivantes : respect par le Client des conditions de paiement, absence de cas de force majeure.

PAIEMENT

Le prix peut être payé par chèque ou carte, dès réception de la facture. Pour les clients professionnels, tout montant TTC non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du Client. En cas de retard de paiement, le Client devra une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros, de plein droit et sans notification préalable. ANTIPIQUE pourra demander au Client professionnel une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

DELAJ DE RETRACTATION

Le Client consommateur uniquement a le droit de se rétracter sans donner de motif dans un délai de 14 jours à compter de sa commande. Le Client peut utiliser le formulaire de rétractation reproduit ci-dessous ou envoyer une déclaration dénuée d'ambiguïté. En cas de rétractation du Client consommateur, le Vendeur remboursera tous les paiements reçus, sans retard excessif, et en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation. Conformément à l'article L 221-18 du Code de la consommation il est rappelé que le droit de rétractation ne peut être mis en œuvre par le Client consommateur lorsque les services commandés ont été exécutés par la Société avec l'accord exprès du Client avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours.

Dans tous les cas, à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours mentionnés à l'article L 221-18 du Code de la consommation, le Client est engagé de manière ferme et définitive et sera tenu de verser à la Société le prix du service commandé.

Le Client professionnel ne bénéficie pas de droit de rétractation, toute commande est ferme et définitive.

À l'attention de ANTIPIQUE

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur le produit ci-dessous :

Commandé le (*) :

Nom et adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) :

Date : (*) Rayez la mention inutile.

GARANTIE

Le Client bénéficie d'une garantie pendant un (1) mois à compter de la date du dernier passage de ANTIPIQUE

effectuant la pulvérisation ou la pose d'un produit chimique pour le traitement de punaises de lit, la garantie est de trois (3) mois pour les nids d'hyménoptères. La garantie s'applique uniquement si le Client a suivi l'ensemble des préconisations de ANTIPIQUE (par exemple nombres de passages ou traitement intégral des lieux d'intervention, étant entendu que ANTIPIQUE ne propose pas de garantie en cas de traitement par vapeur). La garantie comprend une intervention supplémentaire. La demande de l'intervention complémentaire devra être formulée par le Client par écrit dans un délai d'un ou de trois mois, en fonction du nuisible (cf ci-dessus), de la date du passage de ANTIPIQUE. Aucune demande ne sera prise en compte si elle intervient après ce délai ou cas de (i) non-respect par le Client des consignes transmises par ANTIPIQUE, (ii) de détérioration par le Client des produits déposés par la ANTIPIQUE, (iii) de pulvérisation ou dépôt de tout autre produit par le Client ou un tiers non expressément autorisé par ANTIPIQUE à la suite de son intervention (iv) ainsi qu'en cas d'annulation ou de rétraction exercée par le Client alors que l'intégralité des interventions prévues au devis n'ont pas été réalisées par ANTIPIQUE et(v) Non traitement de la totalité du lieu d'intervention.

RESPONSABILITE ET FORCE MAJEURE

Le Client est averti que les prestations réalisées par ANTIPIQUE implique l'utilisation de substances dangereuses et qui peuvent s'avérer potentiellement nocives en cas de contact avec des personnes, des animaux domestiques ou détériorer certains meubles ou agencements. Le Client reconnaît que certains produits utilisés (y compris fumigation) par ANTIPIQUE peuvent provoquer des dégâts sur les meubles, notamment les tissus. Il appartient au Client de prévenir ANTIPIQUE de la présence de personnes, notamment d'enfants, ou d'animaux. Le Client s'engage à prendre toutes les mesures appropriées. ANTIPIQUE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de dégâts sur les meubles ou de contamination, postérieure à son passage. Le Client s'engage à protéger le lieu d'intervention de ANTIPIQUE. Au cours de la réalisation des services, le Client s'engage à suivre toutes les instructions transmises par ANTIPIQUE, notamment les délais préconisés afin de retourner sur les lieux traités.

La responsabilité de ANTIPIQUE ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait du Client (notamment si le lieu d'intervention n'est pas sécurisé par le Client), soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. Dans tous les cas d'inexécution de ses obligations par le Client, le montant de la commande reste acquis au Vendeur à titre d'indemnité.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations. Dans de telles circonstances, Le Vendeur préviendra le Client par écrit, dans les 24 h de la date de survenance des événements, le contrat liant le Vendeur et le Client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement. Si l'événement venait à durer plus de trente (30) jours à compter de la date de survenance, le contrat de vente conclu par ANTIPIQUE et son Client pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la LRAR dénonçant le contrat de vente.

Le Client est informé que la pulvérisation de certains produits est susceptible de laisser certaines traces en fonction de la nature et du type de revêtement et/ou de surface du sol ou de détériorer ces derniers. Le Client reconnaît expressément que ANTIPIQUE ne pourra en aucun cas être tenue pour

responsable dans le cas où un revêtement de sol ou de mur serait endommagé à la suite de l'utilisation normale (c'est-à-dire selon la documentation fournisseur) d'un produit de désinsectisation ou de dératisation.

Pour les clients professionnels, en cas de faute prouvée de ANTIPIQUE dans le cadre de la réalisation des services, la responsabilité de ANTIPIQUE est expressément limitée au montant versé à ANTIPIQUE par le Client.

DONNEES PERSONNELLES ET BLOCTEL

ANTIPIQUE s'engage à protéger les données à caractère personnel communiquées par le Client. ANTIPIQUE ne communique pas et ne fait pas commerce des données personnelles des Clients. Les données personnelles récoltées par ANTIPIQUE ont pour objet la réalisation des commandes. Les différentes données à caractère personnel ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été récoltées, y compris au regard du respect des obligations légales ou fiscales. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 dite "Informatique et Libertés", et au règlement général sur la protection des données (RGPD), sous réserve de justifier de son identité, tout Client, quelle que soit sa nationalité, dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données à caractère personnel. Chaque Client est également en droit de solliciter une limitation du traitement de ses données et dispose, par ailleurs, d'un droit à la portabilité des données ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des données à caractère personnel le concernant en contactant par email l'adresse suivante : contact@antipique.fr. En tout état de cause, le Client a le droit de faire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous avez la possibilité de vous inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Tout consommateur a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site <https://conso.bloctel.fr/index.php/inscription.php>.

LITIGES

Toute question relative aux CGV ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française. Tout litige naissant entre les Parties concernant notamment la validité, l'interprétation, l'exécution ou la résolution des CGV sera porté devant la juridiction compétente.

Il est également rappelé que tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, ANTIPIQUE garantit au client consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation auprès SAS MEDIATION SOLUTION. Il est possible de solliciter le médiateur par téléphone (04.82.53.93.06), par internet (www.sasmediationsolution-conso.fr) ou par courrier (222 chemin de la bergerie, 01800 Saint Jean de Niost).